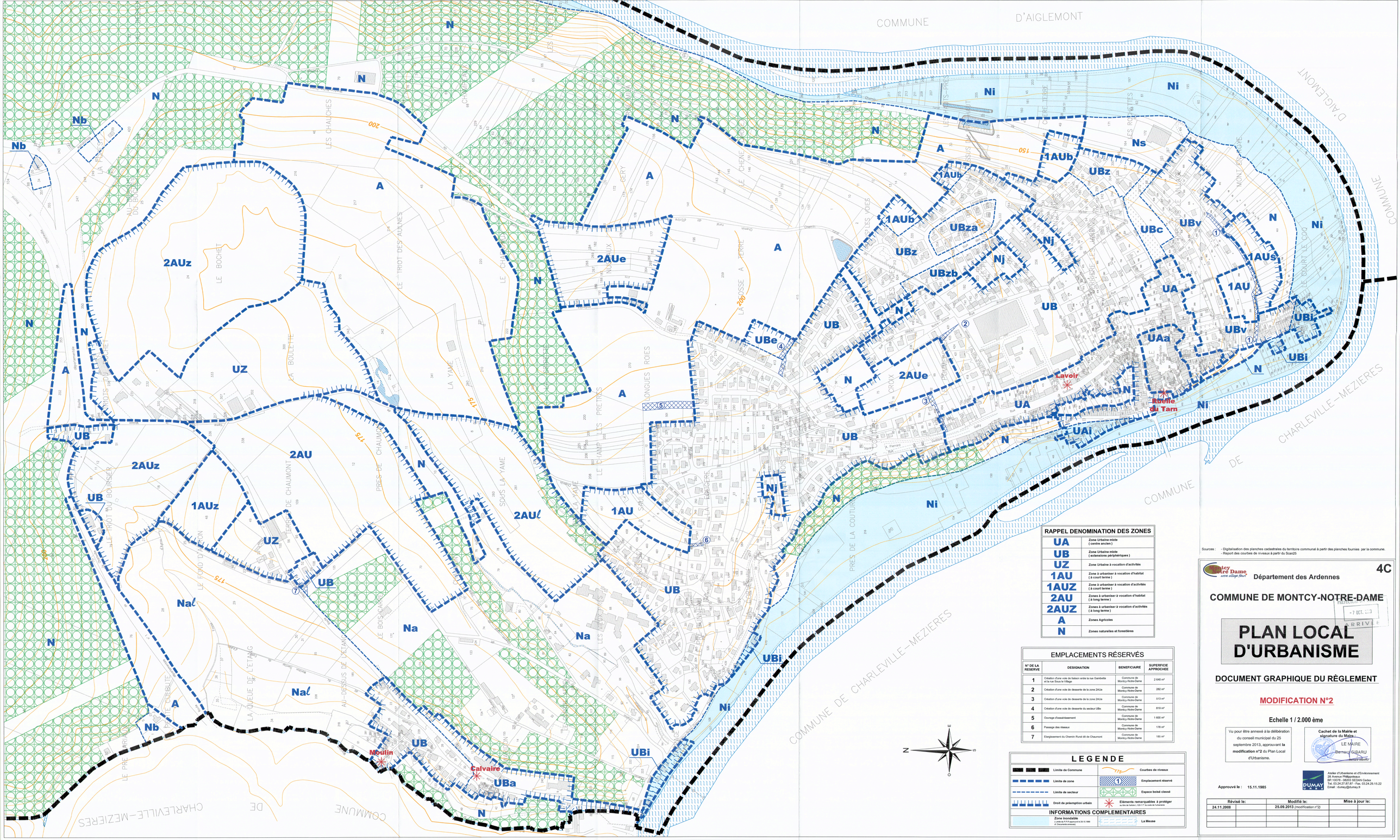

COMMUNE D'AIGLEMONT
D'AIGLEMONT
COMMUNE
COMMUNE DE CHARLEVILLE-MEZIERES
COMMUNE DE CHARLEVILLE-MEZIERES
COMMUNE DE CHARLEVILLE-MEZIERES
N
Nb
Nb
N
A
2AUz
UZ
N
N
A
UB
2AUz
2AU
UB
1AUz
UZ
UB
Nal
Nal
Na
Na
A
Nb
N
UB
UBa
N
2AUl
N
N
A
N
2AUe
A
A
UBe
A
1AU
UB
UB
UBi
UBi
Ni
Nj
N
UB
N
2AUe
UB
UBz
UBzb
1AUb
1AUb
1AUb
UBza
Nj
Nj
N
A
Ni
Ni
Ns
UBz
UBc
UBv
UBv
1AUs
1AU
UA
UA
UAa
UAi
N
N
N
Ni
Ni
Ni
UBi
UBi
N
Lavoir
Ruelle du Tarn
Moulin
Calvaire
LES CHAUCHES
LE BOCHET
LE TRIOT DES AULNES
LA BOULETTE
LA YAME
SOUS LA YAME
LES TRIOTS DU BOCHET
AU-DESSUS DU BOCHET
LA FOREST
CHAMPEAUX
LES COUPES
GERY
LE CHENE
LA FOSSE A TERRE
LONGUES ROIES
LE CHAMP LES PRETRES
LES HAUTS-PRES
CHERE TERRE
LES ROCHETTES
MONT EN ROYE
LE COURT LE COQ
DESSUS LE VILLAGE
DERRIERE LES JARDINS
LES VOIES
LA CROIX
PRES DE LA COUTURE
PRES DE CHAUMONT
TERRES DE CHAUMONT
CHAUMONT
LE TRIOT DU BOURSIER
LE FOND D'AYRON
LA QUEUE DE L'ETANG
AU-DESSUS DE L'ETANG
LE BOIS CARRE
LE PRE PARIAUX
PETITE CULBUTE
200
175
150
①
②
③
④
⑤
⑥
⑦
N
S
E
O

Sources : - Digitalisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune.
- Report des courbes de niveaux à partir du Scan25

Montcy Notre Dame *notre village fleuri*

4C

Département des Ardennes

COMMUNE DE MONTCY-NOTRE-DAME

PREFECTURE DES ARDENNES
- 7 OCT. 2013
ARRIVÉE

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

MODIFICATION N°2

Echelle 1 / 2.000 ème

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 25 septembre 2013, approuvant **la modification n°2** du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :
LE MAIRE
Bernard GIBARU

Approuvé le : 15.11.1985

DUMAY URBA
Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philippoteaux
BP. 10078 - 08203 SEDAN Cedex
Tel. 03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.29.15.22
Email : dumay@dumay.fr

Révisé le:	Modifié le:	Mise à jour le:
24.11.2008	25.09.2013 *(modification n°2)*	

RAPPEL DENOMINATION DES ZONES

UA	Zone Urbaine mixte (centre ancien)
UB	Zone Urbaine mixte (extensions périphériques)
UZ	Zone Urbaine à vocation d'activités
1AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à court terme)
1AUZ	Zone à urbaniser à vocation d'activités (à court terme)
2AU	Zones à urbaniser à vocation d'habitat (à long terme)
2AUZ	Zones à urbaniser à vocation d'activités (à long terme)
A	Zones Agricoles
N	Zones naturelles et forestières

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° DE LA RESERVE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROCHEE
1	Création d'une voie de liaison entre la rue Gambetta et la rue Sous le Village	Commune de Montcy-Notre-Dame	2 640 m²
2	Création d'une voie de desserte de la zone 2AUe	Commune de Montcy-Notre-Dame	282 m²
3	Création d'une voie de desserte de la zone 2AUe	Commune de Montcy-Notre-Dame	513 m²
4	Création d'une voie de desserte du secteur UBe	Commune de Montcy-Notre-Dame	819 m²
5	Ouvrage d'assainissement	Commune de Montcy-Notre-Dame	1 600 m²
6	Passage des réseaux	Commune de Montcy-Notre-Dame	178 m²
7	Elargissement du Chemin Rural dit de Chaumont	Commune de Montcy-Notre-Dame	185 m²

LEGENDE

▬ ▬ ▬	Limite de Commune	175	Courbes de niveaux
▬ ▬ ▬	Limite de zone	①	Emplacement réservé
- - - -	Limite de secteur	▨	Espace boisé classé
┴┴┴┴	Droit de préemption urbain	✳	Eléments remarquables à protéger au titre de l'article L.123-1 7° du code de l'urbanisme

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

🟦	Zone inondable (Limite du P.P.R approuvé le 28.10.1999 cf. Documents annexes)	≈	La Meuse